



DÉCLARATION COMMUNE

**RENFORCER
L'ARTISANAT
EN EUROPE**

Rencontre du TRIO - Rome, 17 Juin 2022

Confartigianato Imprese, CMA France and ZDH représentent plus de trois millions d'entreprises dans le secteur de l'artisanat dans les trois plus grands Etats membres de l'Union européenne : l'Allemagne, la France et l'Italie.

Elles s'engagent à soutenir le secteur de l'artisanat en Europe à travers leurs initiatives conjointes et coopérations au sein de SMEUnited, l'organisation européenne de représentation de l'artisanat et des PME dont elles sont membres.

ALLEMAGNE	ITALIE	FRANCE
<ul style="list-style-type: none"> • 1 million d'entreprises • 5,6 millions d'actifs • 670 milliards de chiffre d'affaires annuel • 360 000 apprentis 	<ul style="list-style-type: none"> • 1,3 million d'entreprises • 2,5 millions actifs • 273 milliards de chiffre d'affaires annuel • 120.000 apprenti 	<ul style="list-style-type: none"> • 1,8 million d'entreprises • 3,1 millions d'actifs • 300 milliards de chiffre d'affaires annuel • 140.000 apprentis

Les entreprises artisanales présentent une grande diversité d'activités tout en constituant un secteur homogène caractérisé par des spécificités propres:

- Le dirigeant d'entreprise est activement impliqué dans chaque aspect de l'activité de son entreprise et personnellement responsable ;
- Les entreprises artisanales interviennent en proximité et sont naturellement compatibles avec un modèle économique respectueux de l'environnement ;
- Il s'agit souvent d'entreprises familiales, localement implantées et entretenant des relations de proximité avec leurs clients et leur personnel ;
- Les entreprises artisanales sont un atout clef pour l'économie car sources de richesse, d'emplois et de formation dans tous les territoires aussi bien urbains que ruraux.

Le secteur de l'artisanat représente une part essentielle de l'économie européenne et contribue à de nombreux égards à la création d'un futur innovant et plus durable. Les entreprises artisanales participent à la rénovation énergétique des bâtiments ainsi qu'à la réduction des déchets et l'allongement de la durée de vie des produits au travers de la réparation. Elles allient savoir-faire traditionnel et innovation. Elles garantissent la mise en œuvre des transitions écologique et numérique à travers l'Europe.

Les organisations allemandes, françaises et italiennes des métiers et de l'artisanat condamnent fermement l'agression militaire de la Russie à l'encontre de l'Ukraine et expriment leur solidarité avec le peuple ukrainien, notamment à travers la formation et l'accompagnement vers l'emploi des réfugiés. Elles appuient les sanctions décidées par l'Union européenne et les Gouvernements nationaux.

La relance de l'économie européenne au sortir de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine est liée à sa transformation dans son ensemble, en particulier à travers les transitions numérique et écologique. Dans ce contexte, le soutien aux petites et moyennes entreprises tant au niveau national qu'européen est indispensable. Seules des entreprises artisanales fortes s'appuyant sur des collaborateurs qualifiés permettra à l'économie et à la société de relever les défis de protection de l'environnement et du climat.

Afin d'aider le secteur de l'artisanat à se redresser, innover et se développer, Confartigianato Imprese, CMA France et ZDH appellent à :

1. Réduire la charge bureaucratique et « Penser petit d'abord»

Toute mesure décidée au niveau national ou européen doit être mise en œuvre par les chefs d'entreprise eux-mêmes car les entreprises artisanales n'ont ni direction juridique, ni direction des ressources humaines ni services comptables internalisés à qui déléguer ces tâches.

Cela réduit d'autant le temps consacré à leur activité. Actuellement, alors que les entreprises récupèrent lentement des conséquences économiques causées par la pandémie de Covid-19, il faut éviter les charges administratives inutiles. Il est nécessaire de réduire significativement les formalités administratives pour permettre aux PME de rapidement relancer leur activité. Au-delà de ces mesures, nous appelons à réduire les exigences liées aux justifications et contrôles dans le cadre des aides d'Etat et de la mise en œuvre des fonds européens structurels et d'investissement.

La Commission européenne ne doit pas perdre de vue la charge administrative globale pesant sur les PME. Aujourd'hui, le statu quo du "business as usual" n'est pas une option. Du point de vue des entreprises, rien n'a été « habituel » dernièrement. L'impact de chaque nouvelle mesure européenne doit d'abord être analysé du point de vue des petites entreprises. Les PME sont la colonne vertébrale de l'économie européenne. Plus l'entreprise est petite, plus l'impact réglementaire est important. C'est pourquoi toute législation européenne doit suivre le principe du « Penser Petit d'Abord » et prendre en considération les PME afin de garantir l'équité entre entreprises. La définition de la PME ne doit pas être modifiée.

2. Garantir l'accès au financement

Après avoir connu depuis deux ans une baisse des commandes et des ventes, une pénurie de main d'œuvre, l'augmentation des prix de l'énergie et des ruptures d'approvisionnement, l'existence de nombreuses petites entreprises est encore menacée.

Dans cette situation délicate, les entreprises artisanales ont surtout besoin de trésorerie et de soutien. Elles ont besoin d'un accès simplifié et sans lourdeur administrative au financement. La plupart des entreprises artisanales se financent à travers le prêt bancaire. Ainsi, la modification de la réglementation bancaire (Bâle III) doit respecter le principe de proportionnalité et préserver l'accès des PME au financement. Le développement de la finance durable ne doit pas non plus réduire l'accès des PME au financement.

3. Faciliter la croissance par l'innovation durable

Dans le contexte de l'invasion russe en Ukraine, le Pacte Vert et ses objectifs de neutralité climatique et d'arrêt de la dépendance aux énergies fossiles devient d'autant plus important. L'accélération actuelle sans précédent de ce processus non seulement renforce la communauté européenne et ses valeurs, mais elle crée également l'opportunité de recueillir plus tôt les bénéfices économiques du Pacte Vert.

L'économie circulaire et les activités de réparation ainsi que la décarbonation du secteur de la construction sont des illustrations du modèle économique vertueux des entreprises artisanales. Leurs expertises et leurs compétences sont indispensables. Leur main d'œuvre apporte les compétences nécessaires à l'accélération de la transition écologique.

Pour tirer pleinement parti des atouts des savoir-faire traditionnels et innovants des PME, l'Union européenne doit veiller à ce que l'accélération du processus n'étouffe pas le potentiel de ces entreprises. Une inflation élevée, la hausse des coûts de l'énergie et une charge administrative supplémentaire peuvent ainsi devenir un mélange toxique pour les PME. Nous avons besoin d'une approche et de mesures fermes de soutien adaptées aux PME dans cette transition accélérée vers une Europe climatiquement neutre d'ici 2050.

Ceci pourrait être mise en œuvre à travers des mesures fiscales telles que des taux de TVA favorables aux productions répondants aux exigences vertes et sociales et un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

4. Faire passer la numérisation au niveau supérieur

De nouveaux défis et de nouvelles opportunités émergent de la numérisation des marchés les solutions numériques modifient la communication entre les entreprises et leurs clients. Durant la pandémie, la numérisation est devenue une nécessité pour une large part des activités artisanales. L'avenir de la compétitivité des entreprises artisanales dépendra donc de leur capacité à se réinventer et à adapter leur modèle économique à ces nouvelles réalités. Les entreprises artisanales ont besoin de soutien ciblé et sur mesure de la part des programmes de financement nationaux et européens sur les sujets les plus urgents de la numérisation tels que la protection des données et la cybersécurité.

L'intelligence artificielle et l'« Internet des objets » ont radicalement redéfini la façon dont les entreprises fonctionnent et d'où elles tirent de la valeur. La donnée est devenue un des moteurs principaux de la compétitivité. Les récentes propositions pour une législation européenne sur les données (Data Act), qui intègrent une demande de longue date de l'artisanat de réglementer en faveur d'un accès équitable aux données sur les marchés en aval sont cruciales.

5. Garantir une main d'œuvre qualifiée

Les entreprises artisanales s'appuient sur une main d'œuvre compétente dont les qualifications dépendent d'un équilibre entre compétences techniques et numériques et qualités humaines. La disponibilité de la main d'œuvre doit être garantie maintenant et pour l'avenir. Les mesures destinées à améliorer l'image de l'artisanat sont essentielles.

Afin de garantir compétitivité et emploi durant la crise actuelle et au-delà, nous avons besoin de soutien pour l'enseignement et la formation professionnelle en Europe. L'élargissement de l'orientation professionnelle, une meilleure transition vers la vie active, une adaptation plus rapide des formations aux besoins du marché du travail, des passages simplifiés de la formation initiale à l'emploi et une formation continue ciblée des salariés contribuent à lutter contre le chômage des jeunes.

La formation et l'enseignement professionnel tout au long de la vie doivent être renforcés et compléter l'enseignement et la formation professionnelle initiaux par un large éventail d'opportunités de formation continue de haut-niveau, permettant ainsi l'adaptation aux nouveaux défis de l'économie et le développement de nouveaux savoir-faire.

La formation et l'enseignement professionnels continus doivent être renforcés en Europe, en particulier par l'accès au Brevet de Maîtrise et aux diplômes de l'enseignement professionnel supérieur. Il s'agit d'un signal politique fort en faveur de la promotion de l'équité entre enseignement professionnel et académique. Cette mise à niveau de l'éducation et de l'apprentissage doit être complétée par la reconnaissance de l'importance de la formation et de l'enseignement professionnels et l'amélioration de son image en Europe afin d'attirer davantage de jeunes vers le secteur de l'artisanat.

La mobilité transnationale des apprentis, des salariés et des artisans doit être renforcée afin de donner à davantage d'apprenants l'opportunité d'améliorer et de reconnaître leurs compétences dans le cadre d'un séjour professionnel dans un autre Etat membre.

Rome, le 17 Juin 2022

Hans Peter Wollseifer
Président de ZDH



Marco Granelli
Président de Confartigianato Imprese



Fabienne Munoz
Vice-présidente de CMA France



